

Le nouveau dispensaire de la Source

Autor(en): **M.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **80 (1971)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683436>

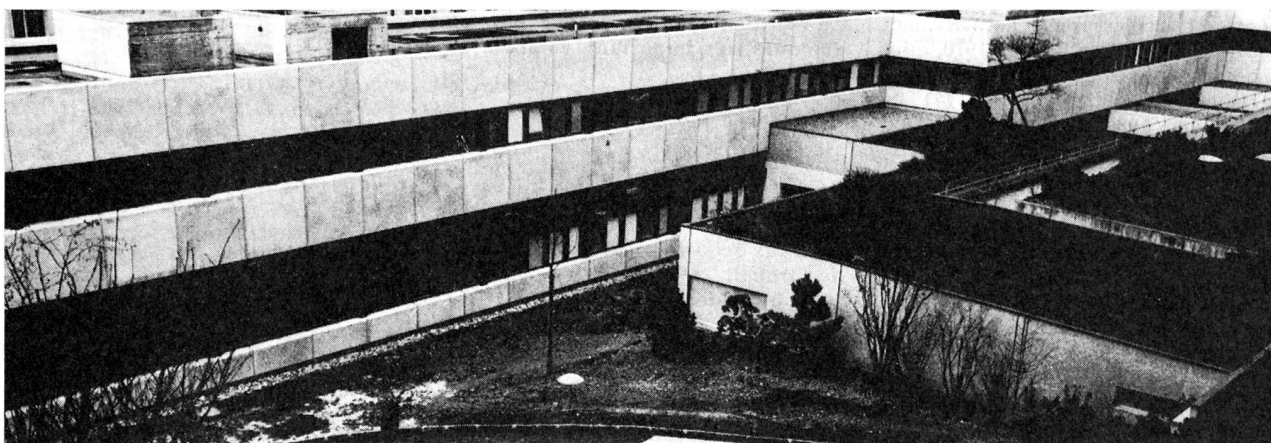
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nouveau dispensaire de La Source



Photos Cl. Huber, Lausanne

Le programme de l'Assemblée des délégués 1971 de la Croix-Rouge suisse, dont la première partie était consacrée aux problèmes actuels des soins infirmiers, comportait également une visite des locaux du nouveau dispensaire de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse. Ce nouveau dispensaire a remplacé l'ancien datant de 1905. La Source, qui a célébré son centenaire en 1959, a procédé depuis lors à d'importants travaux d'agrandissement qui se sont déroulés en trois étapes: la construction du nouveau bâtiment d'école inauguré en

novembre 1959, la modernisation du complexe hospitalier achevée deux ans plus tard, la construction enfin de ce nouveau dispensaire, modèle du genre, où nous vous invitons à nous suivre.
La Rédaction

Monsieur de Gasparin, dont La Source vient de célébrer à Lausanne le centenaire de la mort, pourrait être fier de l'expansion prise par son œuvre, qui compte déjà 112 ans.

Fondée en 1859 par Monsieur et Madame de Gasparin, ce fut la première école d'infirmières laïques du monde. Destinée à l'instruction de gardes-malades indépendantes, elle recevait des volées de huit élèves à la fois, dont la formation durait alors quatre mois, soit une vingtaine d'élèves par année. L'enseignement théorique, donné par des médecins, était complété par des exercices pratiques quotidiens à l'Hôpital cantonal

ou à l'Hospice des Aveugles. Les élèves y apprenaient à saigner, à poser des ventouses ou des sangsues, à faire des pansements ou à donner les premiers soins. Mais c'est surtout en se rendant à domicile, au chevet des malades, qu'elles acquéraient les meilleures connaissances.

Car dès les débuts de «l'Ecole normale évangélique de gardes-malades indépendantes», Monsieur de Gasparin avait une vue très claire du sens et de l'importance des soins à domicile:

«Nous sera-t-il permis de dire», écrivait-il en 1860 dans un des premiers comptes-rendus de l'Ecole, «que ces

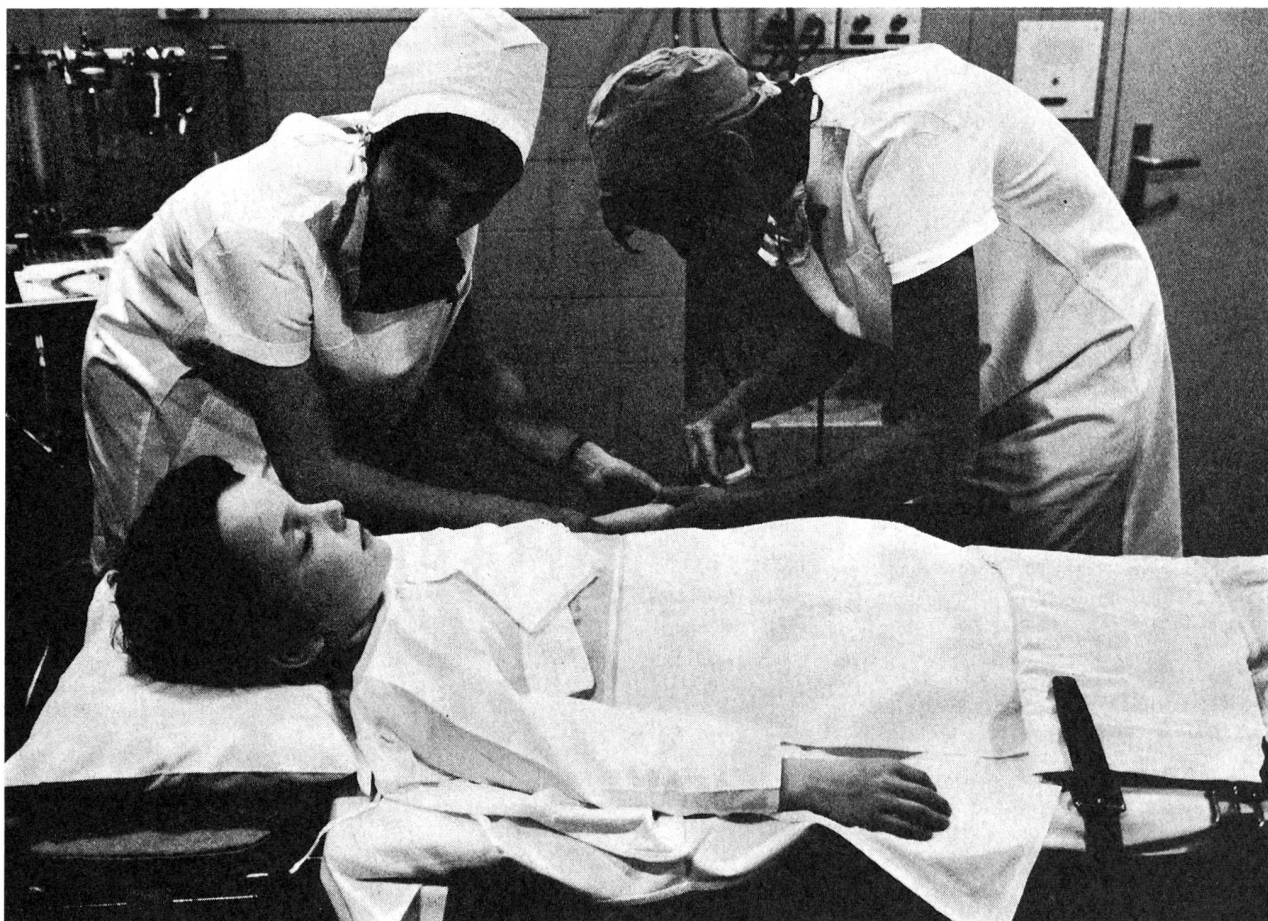
soins donnés à domicile, dans des maisons où souvent rien n'est préparé, où il est nécessaire de pourvoir à l'imprévu, me paraissent constituer un des côtés essentiels de l'éducation des gardes-malades chrétiennes. Elles y rencontrent la vie telle qu'elle est, elles trouvent à y exercer les ressources de leur esprit et la charité de leur cœur.» Et il ajoutait en 1864: «...de tous les moyens d'instruction, le plus important, à notre avis, n'a pas cessé d'être le soin des malades à domicile. Là se présentent les difficultés de la vie réelle et par conséquent la nécessité d'y pourvoir; là, rien n'est préparé,

ni médicament, ni bandage. Là se révèlent et se forment les véritables gardes-malades, celles qui savent parer à l'imprévu, celles qui savent surmonter les obstacles et les répu- gnances.»

Il est frappant de constater que cette préoccupation initiale de Monsieur et Madame de Gasparin rejoint aujourd'hui une conception très moderne du traitement des malades. Certes, en un siècle, l'école, puis le premier dispensaire de 1905, ont pris beaucoup d'extension; d'autres services se sont créés, la nouvelle école date de 1959, on a également construit des logements pour les élèves et, en 1961, une clinique moderne de 120 lits, avec un bloc opératoire polyvalent; on dispose aussi d'un institut de radiologie et de radiothérapie, de laboratoires de morphologie et de chimie. Or, le nouveau dispensaire, inauguré le 21 janvier de cette année et en activité dès le début février, rejoint l'idée première des fondateurs de ce qui allait devenir La Source ou l'Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge. Destiné à la médecine extra-hospitalière et, plus particulièrement, aux soins à domicile, il répond à une pressante nécessité actuelle, car la méthode des traitements ambulatoires permet de décharger les hôpitaux où une énorme proportion de lits sont occupés par des malades chroniques, des personnes âgées ou des convalescents. Si leur état n'exige pas absolument l'hospitalisation, on leur évite ainsi en grande partie des frais souvent prohibitifs, puisque, selon les cas, ils peuvent atteindre à quelque deux cents francs par jour.

Aussi les responsables de La Source viennent-ils de faire construire au 30 de l'avenue Vinet, en lieu et place du vétuste dispensaire datant du début du siècle, un long bâtiment moderne de trois étages, en béton gris à peine coupé par les montants métalliques vert sombre et par les encadrements bruns des fenêtres. Cet aspect un peu froid et un peu sévère de la façade d'une centaine de mètres longant la





rue est compensé par le charme des courettes et du jardin intérieur dont les différents plans fleuris servent de trait d'union entre les nouveaux bâtiments du dispensaire et les constructions précédentes. En effet, le dispensaire a été conçu comme un cloître: il tourne le dos à la rue; seuls les couloirs sont situés de ce côté et les ouvertures y ont été limitées au strict minimum. On évite ainsi en grande partie le bruit de l'intense trafic automobile, si pénible autrefois pour les malades de la clinique, qui en sont maintenant protégés par l'écran de ces nouveaux locaux. Les plans décrochés, les profondeurs différentes de ces derniers ont permis d'utiliser au mieux le terrain disponible tout en évitant la monotonie et en gardant la possibilité de créer de petites zones de végétation en bordure de la rue.

L'intérieur du dispensaire est simple, de couleurs et de proportions agréables. Clair, fonctionnel, il n'a rien d'inhumain ni d'accablant. Il sera même tout à fait plaisant et accueillant lorsqu'on aura achevé de décorer ses murs de quelques lithographies de Pietro Sarto et de Denise Voïta, ainsi que de trois tapisseries, l'une de Baboulène représentant la Pêche Miraculeuse, et les autres de Raymond Hurtu, un élève de Lurçat. Plusieurs services sont réunis dans

cet «hôpital de jour» d'un nouveau genre, beaucoup plus complet que n'importe quelle policlinique universitaire du monde. On a en effet groupé dans un même lieu non seulement des salles de consultations — celles-ci sont données par une vingtaine de spécialistes — et des salles de traitements, mais aussi un bloc de chirurgie ambulatoire, pour des interventions qui ne nécessitent pas d'hospitalisation de plus de vingt-quatre heures, ainsi qu'un secteur de 7 lits réservés à des malades devant subir des examens de un à deux jours, et un complexe de stérilisation fonctionnant également pour la clinique adjacente. Il faut mentionner encore, outre le secteur de physiothérapie et la salle pour les enfants opérés principalement en oto-rhino-laryngologie, les services de réception et de secrétariat avec les deux salles d'attente, ainsi qu'une petite bibliothèque et un charmant auditoire rond, blanc, bleu et brique, pouvant accueillir plus de quatre-vingt personnes pour des conférences ou des films.

Quant au service des soins à domicile, poursuivant la plus ancienne tradition de La Source, il permet de continuer à l'extérieur, chez le malade lui-même, les soins donnés au dispensaire. Comprenant pour l'instant une infirmière responsable, trois

Le dispensaire de La Source, «hôpital de jour» d'un genre nouveau, groupe dans un même lieu des salles de consultations et salles de traitements, un bloc de chirurgie ambulatoire où se pratiquent des interventions ne nécessitant pas d'hospitalisation de plus de 24 heures, ainsi qu'un secteur de 7 lits et une salle pour enfants opérés principalement en oto-rhino-laryngologie.

infirmières diplômées et trois ou quatre élèves terminant leurs stages, il assure une permanence de jour et possède deux voitures, utilisées par les infirmières qui, dans l'ensemble, visitent quotidiennement entre quarante et soixante patients — 12 000 en 1970 — des personnes âgées pour la plupart et de condition modeste ou moyenne. Elles ne font pas que leur prêter les soins nécessaires à leur état, mais elles les réconfortent et les encouragent par leur présence. Chaque cas fait d'ailleurs l'objet d'une enquête sociale et donne lieu à un dossier d'observation, ce qui provoque naturellement un important tra-



Le dispensaire fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 18 h, sauf le samedi, ce qui représente un avantage pour le personnel: une vingtaine d'infirmières dont certaines travaillent à temps partiel. Du 15 février au 31 mars, l'on avait pratiqué déjà 180 interventions en chirurgie ambulatoire, donné une cinquantaine de consultations par jour et administré quotidiennement une vingtaine de traitements.

vail de secrétariat. Pour mener leur tâche à bien, ces infirmières disposent de bureaux où elles se réunissent chaque matin par équipe de trois, afin d'organiser leur travail, ainsi que d'un petit dépôt de matériel, comprenant entre autres des trousse déjà préparées, et d'un laboratoire pour ce matériel sale. Une monitrice leur donne en outre des cours de spécialisation en santé publique, qu'elles suivent sans interrompre leur activité, selon une nouvelle méthode à l'expérience actuellement et qui se révèle très positive. Le dispensaire fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 18 h, sauf le samedi

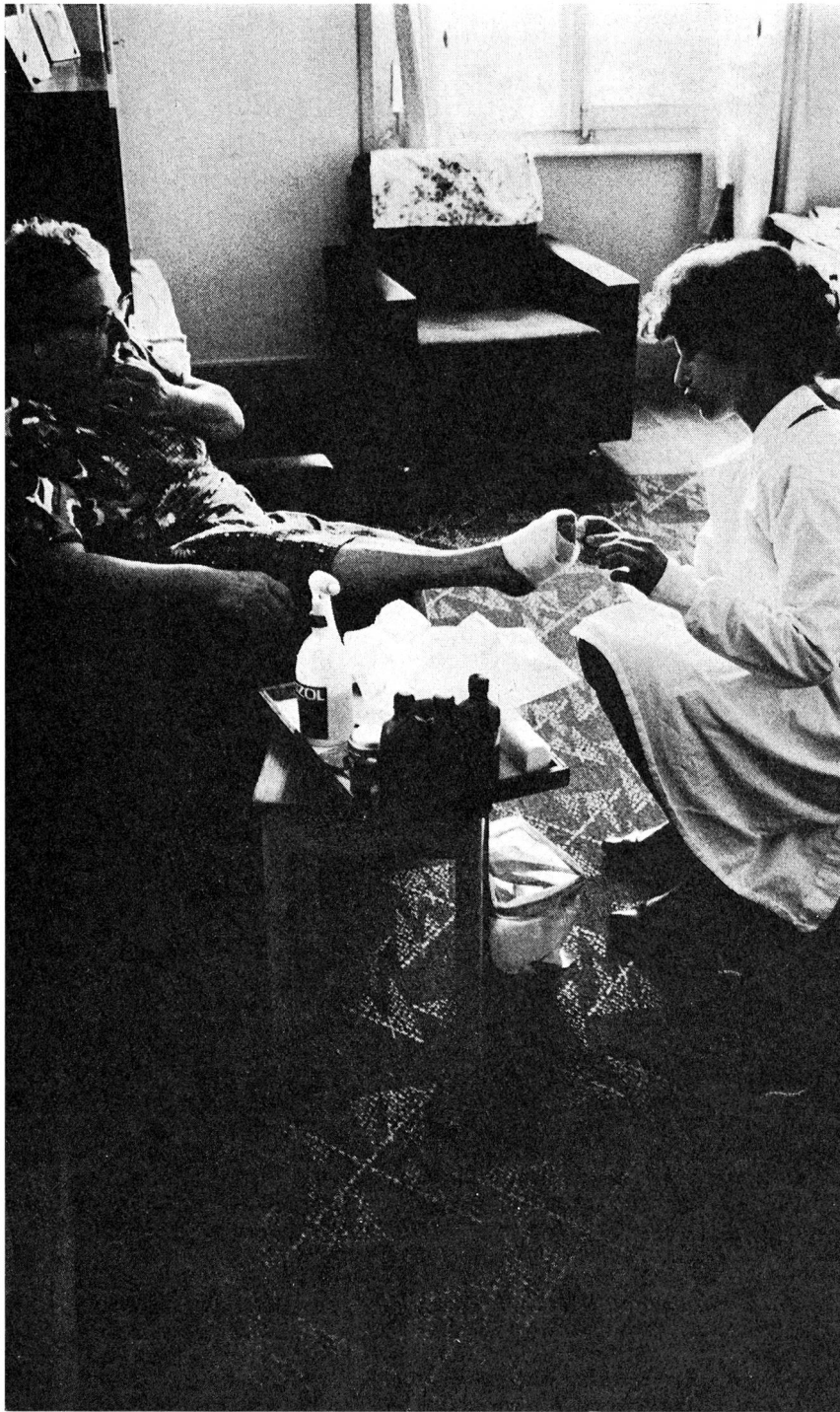
qui est réservé à un colloque de médecine interne. Cet horaire régulier est un avantage pour le personnel, composé d'une vingtaine d'infirmières dont certaines travaillent à temps partiel. Les médecins y donnent chacun deux à trois heures de consultations par semaine. Les salles communicantes leur permettent de passer de l'une à l'autre pour chaque malade et de gagner ainsi un temps précieux. La présence d'une infirmière pendant la consultation décharge aussi le médecin de tout ce qui n'est pas strictement médical. Celle-ci prépare en effet les dossiers des malades, se charge de tout le côté administratif et social, présente l'anamnèse, contrôle le poids, prend la pression du malade, note les prochains rendez-vous, les régimes et les médicaments prescrits et, si nécessaire, fait les pansements pendant que le médecin peut déjà s'occuper du malade suivant.

Le secteur des traitements, avec ses six «boxes» judicieusement aménagés où le patient pénètre directement sans devoir entrer dans la grande salle, permet de faire aux personnes capables de se déplacer toutes les injections, perfusions, ponctions et pansements nécessaires, ainsi que des électrocardiogrammes ou des ablations de fils après une opération. Il dispose aussi d'un appa-

reil pour lutter contre les troubles artériels et veineux, le vasculator, qui agit par surpression et dépression.

Quelques mois à peine après l'inauguration, ces différents services ont déjà une activité de plein rendement. Le service de physiothérapie est même débordé! Pour citer quelques chiffres à titre d'indication, on a fait, du 15 février à la fin mars, 180 interventions en chirurgie ambulatoire. On donne une cinquantaine de consultations et on administre une vingtaine de traitements par jour. Quant aux lits, ils sont occupés presque constamment.

Les frais qu'entraînent l'exploitation du nouveau dispensaire sont très élevés. Le financement de sa construction, qui a coûté près de cinq millions de francs, a été cautionné par la Municipalité de Lausanne qui s'est en outre engagée à prendre à sa charge l'intérêt et l'amortissement des emprunts. Elle a également accepté de couvrir jusqu'à concurrence de 100 000 francs par année l'éventuel déficit d'exploitation, financée en partie soit par les assurances-maladie, soit par des dons privés ou des legs. De plus, les médecins qui actuellement donnent leurs consultations gratuitement, étudient la possibilité de créer avec leurs honoraires un fonds qui devrait être



Le service des soins à domicile représente la plus ancienne tradition de La Source. Il permet de continuer au domicile du malade les soins donnés au dispensaire. Il comprend une infirmière responsable, trois infirmières diplômées et trois ou quatre élèves stagiaires qui, quotidiennement, visitent entre 40 et 60 patients, des personnes âgées pour la plupart et de condition modeste en général.

la solution de l'avenir est sans aucun doute la médecine de groupe, qui permet une rationalisation bien meilleure des diverses tâches, bien qu'elle n'aille pas sans poser parfois quelques problèmes à ceux qui entendent l'expérience. La plupart des médecins qui donnent des consultations au dispensaire sont déjà installés et ont leur propre cabinet. Or il n'existe ici ni hiérarchie ni unité de doctrine: les diverses disciplines ne permettent pas de le diriger comme un service universitaire. Cela ne va pas sans susciter quelques difficultés d'organisation, de coordination et de rentabilité et, inévitablement, le manque de ponctualité forcé des médecins n'arrange pas les choses. Mais d'autre part, non seulement les médecins y sont déchargés de la plus grande partie de ce travail administratif qui leur prend normalement beaucoup de temps, mais ils ont à leur disposition des moyens d'investigation — comme l'endoscopie, par exemple — et de traitements auxquels ils ne pourraient accéder isolément. En pratiquant ainsi une médecine de qualité, en collaboration avec d'autres spécialistes, ils ont en outre l'avantage de pouvoir suivre leurs malades, si ceux-ci doivent être hospitalisés à l'infirmierie adjacente de La Source.

réinvesti dans le dispensaire et servirait par exemple à acheter de nouveaux appareils ou à payer l'hospitalisation de certains indigents. Car, de toutes façons, la participation aux frais de chaque patient dépend de sa propre situation financière.

En effet, le dispensaire est avant tout destiné à une médecine sociale. En principe, comme il est financé par des dons ou des subventions, il n'est ouvert qu'aux gens de condition modeste, soit des indigents sans assurance-maladie, soit des assurés assistés, c'est-à-dire qui reçoivent des subsides pour leur cotisation, soit des assurés avec des réserves, soit

encore des assurés normaux de classe 1, c'est-à-dire des employés, des ouvriers, parmi lesquels on compte une bonne proportion de travailleurs étrangers. Il va sans dire qu'on ne refuserait pas en cas de nécessité d'y accueillir un malade de condition plus aisée qui n'arriverait pas à trouver immédiatement un médecin. Pourtant ce ne serait là qu'une exception, pour ne pas faire concurrence aux praticiens privés.

Il est évident que pour les médecins eux-mêmes, travailler dans un tel dispensaire en pouvant utiliser toutes les possibilités des différents services est d'un très grand intérêt. Car

Pour les infirmières également, le système de travail du nouveau dispensaire est très intéressant. D'une part, leurs horaires sont plus réguliers et leur travail est souvent

Le dispensaire de La Source, avant tout destiné à une médecine sociale, n'est en principe ouvert qu'aux personnes de condition modeste.

moins pénible que dans les hôpitaux. D'autre part, la pratique de cette médecine ambulatoire les oblige à s'adapter à la mentalité des divers médecins et à apprendre à coordonner toutes les investigations nécessaires pour chaque malade. Quant au service des soins à domicile, on continue à le considérer — et on le considère de plus en plus — comme la meilleure expérience possible pour apprendre aux infirmières à appliquer leurs connaissances, en faisant preuve d'esprit d'initiative et en ayant le sens de leurs responsabilités. Suivant ainsi l'expansion démographique et l'évolution de la médecine, elles contribuent aux progrès de la santé publique et plus particulièrement à la prophylaxie du vieillissement, car la moyenne d'âge de la population ne cesse de s'élever et l'espérance de vie est de plus en plus longue.

Et finalement — et c'est là le point le plus important — c'est le malade lui-même qui profite le mieux de cette organisation. Il peut obtenir très rapidement une consultation et, en cas de besoin, être immédiatement dirigé de la médecine générale aux services spécialisés. Il peut se soumettre à tous les examens nécessaires au même endroit et en même temps, puisque tous les services sont réunis dans la même maison. Et s'il ne peut se déplacer, une infirmière viendra chez lui pour lui appliquer les traitements prescrits.

On ne saurait donc assez admirer la réussite que représente d'ores et déjà le nouveau dispensaire de La Source, qui a su trouver les moyens d'une indispensable rationalisation de l'exercice de la médecine moderne, vu l'extension rapide des caisses-maladie, et pour contribuer efficacement à améliorer les conditions de la sécurité sociale. Mais le plus admirable sans doute est encore que cette rationalisation n'ait en rien diminué le caractère humain de la médecine. Il est à souhaiter qu'on ne tarde pas à s'inspirer partout de ce magnifique exemple.

M. S.

